



ASSOCIATION DU FORT DE BRON

Bt 74 Maison des Sociétés – Square Grimma – 69500 BRON

Email : association.fortdebron@gmail.com

Site Internet : www.fort-de-bron.fr

Dossier d'inscription exposition artisanale des 5 et 6 octobre 2019

NOM :

Prénom

Adresse :

Email :@.....

Téléphone :

Je suis professionnel

RC ou CM : Siret

Je suis amateur

Déclaration sur l'honneur

(Pour les amateurs n'ayant pas de N° de Siret, joindre une déclaration sur l'honneur datée et signée stipulant n'avoir pas fait plus de 2 expositions dans l'année. Voir fiche sur le site

Document d'identité :

- Numéro de la pièce d'identité (Carte d'identité, passeport):

- Lieu d'émission (Préfecture ...) :

- Date d'émission :/...../.....

Joindre : Une photocopie de votre pièce d'identité (Recto Verso)

Nature des œuvres exposées (Nous vous rappelons que toute revente est interdite)

Observations et desiderata (Si vous désirez être dans la même salle qu'un(e) autre exposant(e) inscrivez-vous en même temps):

Participation aux frais d'emplacement (tables et chaises non fournies, électricité dans chaque salle)

Nombre de mètres (1 mètre, 2 mètres ou 3 mètres)x 13 €	= €
Nombre de grilles (1, 2 selon disponibilité)	Plus de grilles	
Réservation des plateaux repas de midi samedi (possible seulement à l'inscription du dossier) x 12 €	= €
Réservation des plateaux repas de midi dimanche (possible seulement à l'inscription du dossier) x 12 €	= €
Total		= €

Règlement par chèque libellé à l'ordre de l'Association du Fort de BRON
(Les chèques ne seront pas encaissés avant le 15 septembre 2019)

Dossier complet à retourner avant le 10 septembre 2019 à l'adresse suivante :

Gérard Chapron, 8 rue de l'Humanité 69500 BRON

Je déclare avoir pris connaissance du règlement* et m'y conformer strictement

Lu et approuvé

Date :

signature de l'exposant(e) :

L'emplacement vous sera réservé suivant l'ordre des inscriptions.

Bien renseigner les différentes cases de la feuille / * Règlement disponible et téléchargeable sur le site

Case réservée/admin.